

Thème 3 : La IIIe République (1871-1914)



Portrait de Jules Ferry vers 1885
Jules Ferry (1832-1909) a été ministre de l'Instruction publique de 1879 à 1885 et deux fois président du Conseil. C'est à lui que l'on doit notamment entre 1880 et 1882 la loi sur l'obligation scolaire.

Doc.4 : les lois scolaires

Loi Ferry de 1881
" Art. 1. Il ne sera plus permis de rétribuer aucune école ou établissement scolaire."
Loi Ferry de 1882
" Art. 1. Les écoles primaires publiques ouvertes au jour par semaine, en vertu de la loi de 1833, afin de permettre aux parents de faire donner à leurs enfants l'instruction religieuse, en dehors des écoles scolaires."
Art. 4. L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six à treize ans. Elle peut être donnée soit dans les écoles publiques ou libres, soit dans les familles."
Loi Ferry de 1889
" Dans les écoles publiques, l'enseignement est exclusivement laïque."
1. Les écoles primaires

à retenir :
une école publique : une école qui dépend de l'État ou de la commune (scolaire) et qui est gratuite.
laïque : qui n'est pas religieuse. Une école laïque est une école qui ne reçoit pas de religion.

Doc.5 : Une classe d'école communale



École de garçons de Buzey-les-Carmaches, Somme, 1905

Sur tableau : « Le peuple qui a les meilleures écoles est le premier peuple ; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain. »

Doc.6 : L'enlèvement des crucifix dans les écoles publiques de la ville de Paris



Enlèvement de crucifix dans les écoles publiques, les évaluateurs des écoles de Paris sont le plus nombreux des religieux.

Doc. 8 : Le service militaire, un lieu de brassage de la nation républicaine

Contexte : Lois sur le service militaire
Inspirée par la période révolutionnaire, la III^e République précise les modalités de recrutement et de durée du service militaire.

- 1872 : le service militaire devient obligatoire pour tous les Français âgés de 19 ans. Chaque conscrit tire au sort la durée de son service (1 à 5 ans).
- 1889 : fin du tirage au sort, la durée du service militaire est fixée à 3 ans pour tous (et 1 an pour les diplômés et les ecclésiastiques).
- 1905 : la durée du service devient égale pour tous et est portée à 2 ans.
- 1913 : la durée du service actif est portée à 3 ans.



Album de photographies de l'enfance. Le repas au réfectoire, 1892-1895, musée de l'Armée, Paris.

6) Doc. 4 : Qui a proposé ces lois scolaires ? Quand ont-elles été votées ?

Jules Ferry... 1881-1882

7) Doc.4 : Quel est l'âge de l'obligation scolaire ? Où l'instruction peut-elle se donner ?

De 6 ans à 13 ans

Dans des écoles publiques ou libres ou dans les familles

8) Doc. 4 : Relevez les expressions qui établissent la gratuité de l'enseignement scolaire. Puis celles qui instaurent la laïcité de l'enseignement.

Il ne sera plus permis de rétribuer aucune école ou établissement scolaire.

l'enseignement est... laïque

9) Doc.4 Pourquoi la loi dégage-t-elle une journée de liberté pour les élèves dans la semaine ?

Pour l'instruction religieuse des enfants par les parents s'ils le souhaitent

10) Doc.6 : Pourquoi enlève-t-on les crucifix ? Pourquoi les institutrices de cette école publique sont-elles des religieuses ?

→ laïcité

→ A l'époque des institutrices souvent des religieuses

11) Doc. 4, 5 et 6 : montrez que l'école est un lieu d'apprentissage et de diffusion de la culture républicaine.

Doc 5 → phrase écrite au tableau = diffusion culture républicaine

Plus de signe religieux = laïcité

12) Quel rôle joue l'armée dans la construction de l'adhésion des citoyens à la République ? Quel contexte explique aussi le service militaire et l'extension de sa durée ?

→ Service militaire → diffusion d'une culture républicaine/patriotique

contexte conflit Europe, veille 1^{ère} et 2^e GT